

Compte rendu du Conseil municipal des enfants **du 9 novembre 2019**

Adultes présents : Yves BILLAUD, Patricia NARDIN, Francis GUILLON, Jacques HILAIREAU, Agnès COGNEE, Anne-Laure GARNIER.

Enfants présents : Charbonneau Jade, Charpentier Emma, Garnier Lisa, Grellier Laubretton Ilaïs, Guillemet Léna, Meba Alexandre, Olivier Jade, Puaud Maxence, Violleau Maryline.

Excusés : Pierrette RAGUIN, Laurent LAFFICHER

Ouverture de séance : 10h00

secrétaire de séance : Anne-Laure GARNIER

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation de chacun
- La commune, son rôle et son fonctionnement
- Présentation du conseil municipal et de son rôle
- Présentation de vos idées
- Questions diverses

Installation des nouveaux conseillers

Pierrette Raguin a écrit un mot d'excuse à l'attention des enfants en raison de son absence, il est fait lecture de ce message.

Mr le Maire, Yves BILLAUD, accueille et nomme les nouveaux élus du 3^{ème} conseil municipal des enfants de St Michel le Cloucq. Il les remercie de leur implication.

Chaque élu adulte se présente en indiquant son rôle au sein du conseil municipal des adultes.

Ensuite, chaque enfant élu se présente en indiquant ses nom, prénom et classe.

Mr le Maire montre sur la carte de la commune où habitent les enfants et situe les bâtiments municipaux.

Il explique aussi le rôle et les missions de la commune, qui travaille en collaboration avec la Communauté de Communes. Il précise également qu'une commune ne peut fonctionner sans les employés municipaux qui sont au nombre de 10 dans notre commune.

Les enfants élus seront concertés lors ou d'aménagement de tout espace les concernant.

Lecture et explications de l'engagement du conseiller enfant puis signature par chacune des parties :

Le Maire et les enfants élus signent le document.

Chaque enfant élu devra demander à ses parents de signer la partie les concernant et retourner ce document à la mairie avant le 22 novembre.

Les enfants élus présentent leurs idées et les rangent par catégories :

Pour ce qui est de la communication, ils proposent de :

Faire du porte à porte chez les gens de la commune pour sensibiliser au gaspillage, aux déchets et/ou faire une information courrier.

Faire des cartes pour connaître toutes les pistes cyclables de St Michel

Pour ce qui est de l'école, ils proposent de :

Avoir des jeux : vélos pour les grands, table de ping pong, mini parc de jeux en bois, jeux de société géants, réaménager un bac à sable, buts et panneaux de basket, cabanes à insectes...

Cantine : Remplacer les barquettes jetables

Faire une journée à l'école comme autrefois avec uniforme

Aménager des bancs devant l'école

Récupérer l'herbe qui est derrière le grillage

Pour ce qui est de la propreté et de l'aménagement de la commune, ils proposent de :

Ramassage des déchets et feuilles sur la commune, installation de poubelles.

Sécurité des enfants : installation de ralentisseurs, panneaux, passages piétons.

Jeux en extérieur : parcours sportif, jeux pour grands, place de la kermesse.

Piste cyclable bourg – Meilleraie

Pancartes chemins pédestres

Bétonner venelle des écoliers

Places handicapés et livraison à Emmaüs

Pour ce qui est des sorties et animations, ils proposent de :

Visites : cuisine centrale, châteaux de St Michel, carrière d'Albert.

Loisirs : cinéma, marches, sorties vélo, journée jeux, goûters, spectacle, forêt, construction de cabanes, brocante, sport, balade nocturne, balade gourmande

Rencontres : personnes âgées de la commune, habitants de la Maphav,

Atelier : pâtisserie avec la Lutine

Remarques de Mr le Maire à toutes ces propositions.

Constat est fait que les élus enfants ont beaucoup de bonnes idées. Toutes ne sont pas réalisables, il faudra faire des choix et tenir compte du budget qui sera alloué par le conseil municipal des adultes.

Parmi les choix possibles : l'idée de cabane dans les bois est séduisante, ce pourrait-être fait dans le parc de jeux de la maison neuve et associé avec une après-midi jeux et goûter (crêpes, gaufres...).

La liaison piétonne Bourg / Meilleraie serait programmée.

La table de ping-pong dans la cour de l'école est tout à fait envisageable (en dur).

Les buts sur le deuxième terrain seront discutés ultérieurement lors d'une visite du groupe scolaire avec les enfants.

L'organisation d'un cinéma de plein-air paraît lourde techniquement et coûteuse, il faudrait donc bien étudier le projet.

Les sorties avec la Maphav, du cinéma, de la carrière, de la cuisine centrale et de la lutine sont à envisager.

Concernant le sable en bout de cour d'école, l'idée paraît compliquée à mettre en place pour des questions d'hygiène.

La Charte du CME est distribuée.

Les élus rappellent qu'il y aura :

- 3 ou 4 conseils municipaux par an de 10 h 30 à 12 h 00
- 3 ou 4 réunions de travail par an de 10 h 30 à 12 h 00
- Réunion de travail éventuellement le soir.

Informations des prochaines dates à retenir :

- Commémoration du 11 novembre
- Info inauguration espace sans tabac le vendredi 15 novembre à 16h30.
- Info Téléthon : vente de lampions de 18h30 à 19h00 avec Agnès, si les enfants souhaitent participer à l'animation contée, ils peuvent se rendre à la bibliothèque pour se faire connaître.

La prochaine réunion de travail est fixée au 18 janvier 2020 à 10 h 30

Le prochain conseil municipal est fixé au 1^{er} février 2020 à 10 h 30

Le présent compte rendu sera affiché sur les panneaux près de la Mairie où un emplacement sera réservé aux informations du conseil municipal des enfants ainsi que sur le site internet de la commune.

Fin de la séance à 12h00.